

8 principes généraux du système alimentaire durable

1. **EXCEPTION ET PRIORITÉ** : l'alimentation est un **besoin humain fondamental**
2. **DE MULTIPLES VALEURS** : l'alimentation n'est **pas une simple marchandise**
3. **APPROCHE SYSTÉMIQUE** : le système alimentaire doit être abordé dans toute sa **complexité**
4. **AMÉLIORATION CONTINUE** : la **transition** vers un système durable est **continue et ambitieuse**
5. **DIVERSITÉ** : le système alimentaire est composé de **divers modèles, processus et pratiques**
6. **COLLABORATION** : chaque acteur a une **responsabilité** et un **rôle à jouer, en interaction** avec les autres
7. **ÉQUITÉ SOCIALE** : **tous les acteurs** doivent **bénéficier** de la transition.
8. **RÉSILIENCE** : le système **résiste** aux perturbations et **limite** l'ampleur des **crises**

Le référentiel offre un cadre aux initiatives de transition vers un système alimentaire durable en Wallonie. Chacun peut contribuer à cette transition : exploitants agricoles, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, acteurs publics, associations, consommateurs, citoyens.

**Plus nombreux nous serons à y contribuer,
plus rapides seront les progrès !!**

Le référentiel est disponible :
<http://developpementdurable.wallonie.be>



Vers un système alimentaire durable en Wallonie

Durant près d'un an, des représentants de tous les acteurs du système alimentaire wallon se sont rassemblés afin de tracer les grandes lignes d'un projet alimentaire durable pour la Wallonie.

Ensemble, ils ont dégagé les bases d'un système alimentaire durable pour notre Région, formalisé par un "Référentiel" :

- Une vision transversale de l'alimentation
- Un cadre qui mobilise et donne la place à tous
- Un guide pour agir, selon 8 principes généraux et 6 objectifs stratégiques
- Des dizaines d'objectifs opérationnels et leviers d'actions concrets



6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE



GARANTIR LA DISPONIBILITÉ ET L'ACCÈS DE TOUS À UNE ALIMENTATION RELEVANT D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

Chacun, en Wallonie, doit avoir accès à une alimentation adéquate, issue d'un système alimentaire durable. Cela concerne en particulier les enfants et les jeunes dans les écoles, les séniors dans les maisons de repos ou les personnes en situation précaire. De même, chaque acteur de la chaîne de valeur alimentaire doit pouvoir disposer de moyens de production adéquats, comme un accès à la terre.



GÉNÉRER DE LA PROSPÉRITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Un système alimentaire durable doit maintenir et créer des emplois décents. Il doit générer de la valeur ajoutée, la répartir équitablement et contribuer directement au développement territorial de la région. C'est un système qui doit s'appuyer sur les savoir-faire et favoriser l'innovation.



OFFRIR UN NIVEAU DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES ÉLEVÉ EN MATIÈRE DE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

L'éducation et la sensibilisation des citoyens sont fondamentales dans ce système. Il en est de même de l'information et du renforcement des capacités des consommateurs et des professionnels. La transition vers un système alimentaire durable doit par ailleurs reposer sur une véritable culture alimentaire régionale.



CONTRIBUER À LA BONNE SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

Une alimentation de qualité, d'un point de vue sanitaire, nutritionnel et gustatif, doit contribuer au bien-être et à la santé de tous. Il s'agit aussi de lutter contre l'obésité et les maladies liées aux comportements alimentaires. Et puis surtout, un système alimentaire durable doit faire rimer alimentation et plaisirs et permettre de renforcer les liens sociaux.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Un système alimentaire durable doit participer activement à la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité. Il doit exploiter les ressources naturelles de manière optimale et limiter les pertes et les gaspillages alimentaires. Il doit également garantir un niveau de bien-être animal élevé.



METTRE EN ŒUVRE DES MÉCANISMES DE GOUVERNANCE RESPONSABLES ET EFFICACES

Une gouvernance responsable et efficace est indispensable pour évoluer vers un système alimentaire durable. Elle doit assurer l'ambition et la cohérence des politiques en lien avec le système alimentaire wallon, tout en le situant dans un cadre mondial. Une telle gouvernance doit reposer sur une dynamique participative et collaborative incluant l'ensemble des acteurs du système, et sur l'exemplarité des pouvoirs publics.